

Janvier 2020 – N°21

Directeur de la publication : Frédéric NION

Comité de rédaction : Frédéric NION, Isabelle THOMAS,

José LANUZA, Christine CAMBIER, Hélène BAUMANN,

Elodie BARON

Mairie de Conches sur Gondoire – Rue du Fort du Bois (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17 accueil@conches-sur-gondoire.fr

La mairie est ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h, lundi et jeudi de 14h à 16h

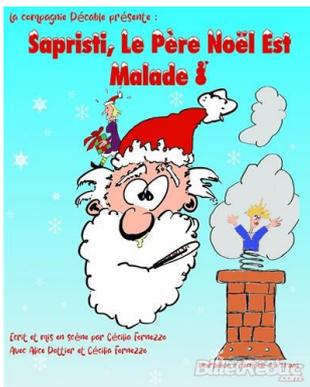
Fermeture le samedi en juillet et août. Fermeture le mercredi toute la journée.

Impression municipale à 800 exemplaires.

Bonne Année 2020

Monsieur Le Maire et toute son équipe
vous souhaitent une excellente année 2020.

LE NOËL DES ENFANTS



Cette année, les petits Conchois et Guermantais ont pu assister à un spectacle très drôle : « Sapristi, le Père Noël est malade. » Un goûter et des friandises ont été offerts par les équipes d'animation de Conches et de Guermantais.

RAMASSAGE SCOLAIRE LIGNE 26

Le 13 novembre dernier, suite à la demande de la municipalité de Conches, une réunion s'est tenue à la Grange en présence de la Directrice du Syndicat des Transports, de la Directrice des autocars AMV, de parents d'élèves et d'élus de notre commune.

Suite à cette réunion, une délibération N°41/2019 a été prise par les élus du SIT lors du comité syndical du Syndicat de Transports du 10 décembre 2019.

Cette délibération demande de:

- rétablir les conditions de régularité suite aux dysfonctionnements et retards constatés sur les ramassages scolaires sur la ligne 26,
- créer une 2ème entrée à 9h00, c'est-à-dire un ramassage supplémentaire le matin en direction du collège Léonard de Vinci.

<http://www.conches-sur-gondoire.fr/actualite/actualites/ramassage-scolaire-ligne-26/>



ENCOMBRANTS

Leur ramassage aura lieu **le jeudi 30 janvier**. N'oubliez pas de les sortir la veille au soir.

La **DÉCHETTERIE** de Chanteloup-en-Brie, est fermée jusqu'au 19 janvier pour cause de travaux. Pour tout savoir sur les autres déchetteries et leurs horaires, rendez-vous sur <https://www.sietrem.fr/>



C.A.D.A.L

La Caisse départementale d'aide au logement (CADAL) a été créée et financée par le département de Seine et Marne et subventionnée par la Caisse d'allocations familiales. Elle propose des prêts à 1% ou 1.5% pour aider au financement de l'habitat. Plus d'infos sur <https://cadal77.wixsite.com/cadal77>

DES ATHLETES A CONCHES



Ancienne athlète de haut niveau en saut à la perche, Marion BUISSON habite à Conches depuis janvier 2015 avec son conjoint, Sébastien LEVICQ, lui aussi athlète, ayant participé plusieurs fois aux Jeux Olympiques. Aujourd'hui, Marion est professeur d'EPS au collège COUSTEAU de Bussy-Saint-Georges. Sébastien est entraîneur national d'athlétisme à l'INSEP. De belles reconversions pour mettre leurs expériences au service des autres.

INFO Comme l'an passé, la commune de Conches organise trois points de collecte des sapins du 6 janvier au 31 janvier. Sont acceptés uniquement les sapins naturels, sans sacs (même biodégradables) et sans aucune décoration. Ces sapins seront valorisés sur une plateforme de compostage, tout comme ceux déposés en déchetterie, qui restent les points de dépôts majeurs. A noter que les sapins peuvent être acceptés à la collecte des ordures ménagères mais uniquement en morceaux d'un mètre maximum. Voici les points de collecte :

- Rue du Fort du Bois (face à la Mairie)
- Rue de La Jonchère (face à la Ferme du Laurençon)
- Angle ruelle Binette/allée des Rougettes



UN MARCHÉ À L'ÉCOLE



L'association des parents d'élèves de l'école Gustave Ribaud a organisé un marché de Noël à l'école. Les bénéfices ont été reversés à la coopérative de l'école.

SENIORS

Pour les fêtes de fin d'année, le CCAS de Conches a eu le plaisir de remettre un colis gourmand courant décembre aux seniors qui ne pouvaient se déplacer.

Un repas est également organisé le jeudi 6 février par le CCAS pour les seniors âgés de 65 ans et plus. Une invitation a été déposée par les bénévoles dans la boîte aux lettres des personnes concernées.

Le parking de la Grange sera ouvert pour accueillir les véhicules des participants. Inscription en Mairie avant le vendredi 17 janvier.



Les **CARTES D'IDENTITÉ** et les **PASSEPORTS** ne sont plus délivrés

par la Mairie. Nous vous invitons à vous rapprocher des mairies habilitées les plus proches (Lagny-sur-Marne, Bussy-Saint-Georges ou Montévrain par exemple).

POLLUTION DIGITALE

Savez-vous que nous polluons en naviguant sur internet ou quand nous stockons des données ? Marne et Gondoire propose un numéro n°10 de l'écho logique sur cette pollution digitale. http://www.marneetgondoire.fr/documents/Documents/Culture/LEchoLogique_N10.pdf

Vous y trouverez des « trucs et astuces » pour réduire votre impact environnemental. N'hésitez pas à lire ce numéro et partager quelques conseils avec votre entourage.

CANDÉLABRES

Comme annoncé dans le Conch'Infos de septembre 2019, notre délégataire de service public Eiffage Energie a démarré le remplacement des candélabres sur une partie de notre commune.

REMISE DU DIPLOME E3D



Mardi 12 novembre, l'école Maternelle du Val Guermantes a reçu son diplôme E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable).

Mme Hassam et toute son équipe remercient les enfants, les parents et aussi les mairies de Conches et Guermantes pour leur aide et leur soutien dans ce projet.

VOS RENDEZ-VOUS

FRISSON BAROQUE – 13^{ème} ÉDITION FESTIVAL –

du 29 janvier au 2 février – Parc culturel de Rentilly – Réservation obligatoire à partir du 11 janvier par téléphone au 06 46 12 79 11 ou par internet boutique.marneetgondoire-tourisme.fr.

Carnaval des enfants organisé par les parents de l'APECG le 29 février – Plus de précisions dans le prochain numéro.